22 mars 1791
FRC 41. f 33606.1

Cor folio Fre 27265

DISCOURS

Prononcé à l'Assemblée Electorale du Département des Basses-Alpes, par M. VILLENEUVE, *Evêque élû du Département, à la Séance du matin 22 Mars 1791.*

MESSIEURS,

En me nommant à l'Evêché de Digne, vous m'avez fait un honneur que je ne meritois point ; & vous m'avez prouvé par-là, votre inclination à donner du prix par votre estime, à des qualités peu relevées.

Vous avez compté sur mon Patriotisme ; Je me ferai un devoir de soutenir cette idée.

Je m'attends à être en butte à la contradiction ; j'aurai

THE NEWBERRY LIBRARY

à venger l'Assemblée Nationale de l'imputation qu'on lui fait de détruire la réligion ; à vous justifier, Messieurs, sur l'exécution que vous donnez à ses Décrets ; & à me laver moi-même du prétendu scandale que je donne en acceptant votre élection : j'aurai enfin à guérir les personnes prévenues ; si je ne réussis point à les persuader, je leur aurai prouvé que je les aime ; sentiment que leur résistance ne me fera jamais perdre.

C'est avec ces dispositions, Messieurs, que je me voue à tout le Département.

Réponse faite par M. LIONS, *Président, à M.* VILLENEUVE.

MONSIEUR,

En vous confiant le siège Épiscopal, l'Assemblée a rendu hommage à vos vertus. Vos principes sur la réligion & sur la Constitution en vous honorant, justifient parfaitement le choix qu'elle a fait.

De l'Imprimerie de J. GUICHARD, Imprimeur du Département des Basses-Alpes, à Digne 1791.

f v